



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E63782

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2023

ÉDITÉ LE 05/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC PERIGUEUX 2001 B 268

Siret : 439 879 834 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6109379

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001295786/000

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001295786/000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : CONSTRUCTIONS SAVIGNACOISES FERRON

5, ROUTE DU MOULIN
24420 SAVIGNAC LES EGLISES

Téléphone : 05 53 05 07 22

Fax : 05 53 45 78 70

Portable : 06 09 46 22 18

Site Internet : www.constructions-savignacoises.com/

E-mail : constructions.savignacoises@orange.fr

Responsabilité légale :

FERRON PHILIPPE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Chauffagiste,Maçon,Plâtrier / Plaquiste)	02/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 9
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.